

LE FOOTBALL FEMININ DANS LE DISTRICT DU PUY DE DOME, C'EST :

1 731 licenciées pratiquantes en fin de saison 2020-2021 (Δ covid)

- 690 séniors F
- 245 joueuses U16 F – U17 F – U18 F
- 207 joueuses U14 F – U15 F
- 188 joueuses U13 F à U12 F
- 401 joueuses en foot d'animation (U6 F à U11 F)

L'ORGANISATION DE :

➤ COMPETITIONS SENIORS F

- CHAMPIONNAT DE FOOT A 11
- CHAMPIONNAT DE FOOT A 8
- FORMULE PLATEAUX A 8
- COUPE FEMININE A 11
- COUPE FUTSAL



➤ COMPETITIONS JEUNES

- Challenge U6 – U7 F
- Challenge U8 – U9 F
- Challenge U10 – U11 F
- Challenge U 12 – U 13 F et Festival U13 F
- Challenge U15 F (foot à 8)
- Challenge U18 F (foot à 8 départemental, foot à 11 régional)

➤ DU PERFECTIONNEMENT

- Détections et stages de jeunes
- Stage gardiennes de but séniors F
- Centres de perfectionnement (U13 F à U15 F)

➤ DES RASSEMBLEMENTS POUR LES PLUS JEUNES (salle ou herbe)

TOUS LES CLUBS DE FOOTBALL PEUVENT ACCUEILLIR DES JEUNES FILLES DE 5 à 14 ans

(catégorie U6 F à U15 F)

➤ **MIXITE**

°°° Les joueuses U6 F à U15 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge
- de catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur, mais uniquement dans les compétitions de Ligue et de District.

°°° Les U16 F peuvent évoluer en U15 G

➤ **SURCLASSEMENT**

Les joueuses peuvent pratiquer **en surclassement** sur autorisation médicale explicite figurant au dos de la licence **mais uniquement dans les compétitions de jeunes en mixité et en féminine** de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à celle de leur licence.

Cas particulier // Participation en SENIORS F (saison 2021/2022)

Peuvent être surclassées pour évoluer en Senior F, autorisation médicale figurant sur la licence :

- * Les joueuses U19 F et U18 F
- * 3 joueuses U17 F maximum
- * 1 joueuse U 16 F maximum

Les licenciées U 16 F et U17 F peuvent pratiquer en Senior, sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Médicale (article 73 des RG)

Les joueuses U15 F ne peuvent en aucun cas participer à une compétition séniors F départementale

Pour plus de détail sur la mixite et les catégories autorisées :

https://foot63.fff.fr/wp-content/uploads/sites/111/2019/08/JOUEUSES_FEMININES_PAR_NIVEAU_DE_PRATIQUE.pdf

CATEGORIES D'AGES SAISON 2021/2022	PRATIQUE PROPOSEE
U6 F : nées en 2016 U7 F : nées en 2015 U8 F : nées en 2014 U9 F : nées en 2013 U10 F : nées en 2012 U11 F : nées en 2011	* Plateaux foot à 4 , 5 ou à 8 * Plateaux futsal * Plateaux écoles féminines
U12 F : nées en 2010 U13 F : nées en 2009 <i>(3 U 14 F possibles pour championnat)</i> <i>(3 U11 F possibles en festival U13 F)</i>	* challenge U 13 F * Festival U13 F (foot à 8)
U13 F : nées en 2009 U14 F : nées en 2008 U15 F : nées en 2007 <i>(3 U16 F possibles challenge U15 F)</i>	* Challenge U15 F * stages et centres de perf.
U16 F : nées en 2006 U17 F : nées en 2005 U18 F : nées en 2004 <i>(3 U15 F possibles challenge U18 F)</i>	* Challenge régional U18 F à 11 * Challenge départemental U18 F à 8
U18 F : nées en 2004 U19 F : nées en 2003 U20 F : nées en 2002 SENIORS F : nées à partir de 2001 <i>(3 U17 F et 1 U 16 F possibles)</i>	Compétitions de District à 11 ou à 8, de Ligue ou National
<p><u>Nota</u> : pour certaines compétitions de jeunes féminines FOOT d'ANIMATION, il est possible de faire jouer des joueuses licenciées dans un ou plusieurs clubs voisins, afin de favoriser la pratique féminine et préparer l'après-mixité.</p>	

➤ **LABEL ECOLE FEMININE DE FOOTBALL** (*joueuses U6 F à U19 F*)

Objectif : Accueil et fidélisation des jeunes joueuses au travers de 4 projets :
Projet éducatif, projet sportif, projet associatif, projet de formation, qui sont retenus pour l'attribution des niveaux des écoles féminines de football (bronze, argent, or)

Il n'est pas nécessaire d'avoir une équipe féminine seniors F pour créer une école féminine de football.

➤ **FEMINISATION DU FOOTBALL**

Il est souhaitable que chaque club désigne **un ou une référente féminisation**. La féminisation n'est pas seulement un accroissement du nombre de licenciées pratiquantes, mais le nombre de femmes au sein des clubs (dirigeantes, accompagnatrices, éducatrices, arbitres, administratives, élues...). A l'heure où la majorité des clubs ont de plus en plus de difficulté à trouver des dirigeants, pensez à convaincre les femmes de l'entourage des clubs (mamans, amies, femmes de joueurs....) en les accompagnants en vue de leur confier des tâches liées au fonctionnement du club. Des formations sont organisées.

➤ **ARBITRAGE AU FEMININ**

Une campagne de sensibilisation à l'arbitrage féminin est organisée par la Fédération. Stéphanie FRAPPART en est la meilleure ambassadrice.

Mesdames, Mesdemoiselles, rapprochez-vous du district pour connaître les dates de formation à l'arbitrage.



**Contact : District du Puy de Dôme de Football
ZI du Bois Joli – 13 Rue de Bois Joli 2 – BP 10010
63801 CURNON D'AUVERGNE PPDC
Tél. : 04 73 99 61 61 – Email : secretariat@foot63.fff.fr**